



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21726>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-21726**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Marseille

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Démolition et reconstruction des locaux du Théâtre Silvain, 1 chemin du Pont, 13007 Marseille - 10 lots

Description : Démolition et reconstruction des locaux du Théâtre Silvain, 1 chemin du Pont, 13007 Marseille - 10 lots

Identifiant de la procédure : 3a6cee0d-8a6c-41c9-9470-d5134be7c821

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée du marché : 19 mois (dont 2 mois de préparation)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Charpente bois et ossature bois - Couverture et façades zinc

Description : Charpente bois et ossature bois - Couverture et façades zinc

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45261100 Travaux de charpente

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45443000 Travaux de façade

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60% 1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n°3, le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. Attention, les candidats ne sont pas autorisés à formuler dans leur offre des réserves sur la clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Peinture

Description : Peinture

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat :
Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et

comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60% 1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n°8, le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques pour chaque lot : le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement

basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Etanchéité

Description : Etanchéité

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261100 Travaux de charpente

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45443000 Travaux de façade

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60%

1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 5 le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques pour chaque lot : le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation.

2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui

figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : N (note définitive) = $(N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. Pour les lots suivants, il sera tout particulièrement demandé :

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Chauffage - climatisation - ventilation - plomberie -sanitaire

Description : Chauffage - climatisation - ventilation - plomberie - sanitaire

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232460 Travaux d'installations sanitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60% 1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé

"Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 7, le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques pour chaque lot : le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : N (note définitive) = $(N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le

montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Désamiantage - démolition

Description : Désamiantage - démolition

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262660 Travaux de désamiantage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111100 Travaux de démolition

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. Pour le lot suivant, il sera tout particulièrement demandé : - Lot n° 1 : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 100 % des opérateurs devra avoir une formation SS3 amiante. - Certification Qualibat 1552 (traitement de l'amiante) ou AFAQ AFNOR (pour le traitement de l'amiante conforme aux exigences de la norme NFX 46-010 du 08 /2012) ou GLOBAL CERTIFICATION et justification détaillée de réalisation de chantiers équivalents de désamiantage en niveau 1 en réalisation sur les 5 dernières années, avec au moins 3 chantiers équivalents.

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60%

1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 1 - Désamiantage - démolition, le mémoire technique porte sur les 2 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 12. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation.

2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Gros oeuvre - cloisons - doublages - faux plafonds -revêtements de sols durs - enduit de façade - VRD - espaces verts

Description : Gros oeuvre - cloisons - doublages - faux plafonds - revêtements de sols durs - enduit de façade - VRD - espaces verts

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros oeuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432130 Travaux de revêtements de sols

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45443000 Travaux de façade

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32400000 Réseaux

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60%

1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 2, le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. Attention, les candidats ne sont pas autorisés à formuler dans leur offre des réserves sur la clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement

judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. Pour les lots suivants, il sera tout particulièrement demandé :

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Serrurerie

Description : Serrurerie

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44316500 Serrurerie

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60% 1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 10 le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques pour chaque lot : le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule

suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : N (note définitive) = $(N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Menuiseries extérieures bois - menuiseries intérieures bois - mobilier - parquet

Description : Menuiseries extérieures bois - menuiseries intérieures bois - mobilier - parquet

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421150 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432113 Pose de parquets

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60% 1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n°4, le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. Attention, les candidats ne sont pas autorisés à formuler dans leur offre des réserves sur la clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement

judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Electricité courant fort - courant faible

Description : Electricité courant fort - courant faible

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures :

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. Pour le lot 6 suivant, il sera tout particulièrement demandé : - Lot n° 6 : - Qualification RGE Qualibat - Qualification QualifELEC - Formations personnel B1V / B2V / BR - Lot n° 7 : - Qualification RGE Qualibat - Qualification RGE QualiPAC (label de Qualit'EnR) La preuve de la capacité de l'entreprise peut néanmoins être apportée par tout moyen.

Critère :**Type :** Autre**Nom :** Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique : 60%

1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 6 le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques pour chaque lot : le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation.

2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation.

3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

5.1.11 Documents de marché**Adresse des documents de marché :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Ascenseur PMR

Description : Ascenseur PMR

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres :

Description : Le jugement des offres sera effectué selon les 2 critères définis ci-après, affectés d'un coefficient de pondération : - Prix : 40% - Valeur technique :

60% 1) Valeur technique de l'offre (20 points maximum) : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique constitué des éléments qui figurent dans le document-modèle joint au dossier de consultation intitulé "Mémoire technique - cadre de réponse" et qu'il convient de renseigner (le candidat pourra néanmoins répondre sur support libre en reprenant les éléments du cadre de réponse). Pour le lot n° 9 le mémoire technique porte sur les 3 sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains (composition de l'équipe affectée à l'opération avec les remplaçants éventuels, les qualifications, l'expérience professionnelle (CV) et le rôle de chacun) et des moyens matériels affectés spécifiquement au chantier. Ce sous-critère est noté sur 8. - Pertinence de la méthodologie d'intervention durant les différentes phases du chantier (préparation, travaux, réception), des mesures envisagées pour respecter les délais d'exécution et des mesures proposées pour garantir le respect de l'environnement (nettoyage de chantier et gestion des déchets). Ce sous-critère est noté sur 10. - Adéquation des produits proposés pour l'exécution des prestations : examen de la qualité technique des produits à partir de fiches techniques listées ci-après, fournies par le candidat. Ce sous-critère est noté sur 2. Liste des fiches techniques pour chaque lot : le détail est donné dans le règlement de consultation. Le total des points relatifs à la valeur technique constituera la note technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 20 points. Toute note égale à 0 obtenue pour un sous-critère rendra l'offre irrégulière. La note finale de la valeur technique du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante: $VT = 20 \times [VT(i) / VT(m)]$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. 2) Prix de l'offre (20 points maximum) : La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée, après élimination éventuelle des offres anormalement basses, à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 20 \times (P(m) / P(i))$ Le détail est donné dans le règlement de consultation. Analyse du prix de l'offre: Les offres doivent obligatoirement être libellées en euros. Le prix de l'offre sera analysé sur la base de celui figurant dans l'acte d'engagement. Ce dernier devra être identique à celui figurant dans la DPGF. En cas de discordance entre ces deux montants, le montant indiqué dans l'acte d'engagement prévaudra. Le détail est donné dans le règlement de consultation. 3) Evaluation finale : Les offres seront classées suivant la valeur de la note N, l'entreprise classée première étant celle ayant la note la plus élevée. Cette note est définie par la formule de pondération suivante : $N(\text{note définitive}) = (N(i) \times 0,40) + (VT \times 0,60)$ Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures

Description : 1) Renseignements concernant la situation juridique du candidat : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement

créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3) Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat : - Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. Ou - Présentation d'une liste de références de travaux en relation avec les prestations objet du marché, exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Marseille

Numéro d'enregistrement : BT-501

Adresse postale : Hôtel de Ville Quai du Port

Ville : Marseille

Code postal : 13233 cedex 20

Pays : France

Adresse électronique : guichet-dmp@marseille.fr

Téléphone : 0491551111

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 280beefa-4d5d-4d42-b6d9-527278cd6d9f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/02/2024 à 13:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024